

BILAN DE LA COP29 ET PROCHAINES ETAPES

Cette note vise à dresser un bilan des négociations climatiques de la COP29 qui s'est achevée dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 novembre à Bakou sur un accord, reflétant un contexte géopolitique tendu, des divergences entre plusieurs blocs d'intérêt et la nécessaire refonte du processus de négociations. Des avancées sont à noter sur les règles en matière de mécanismes de marché. La question du rehaussement des objectifs climatiques des pays et la question du financement restent largement ouvertes.

1. Contexte et enjeux

- ▶ La 29e Conférence des Parties (COP29) sur le climat s'est tenue à Bakou (Azerbaïdjan) du 11 au 24 novembre 2024. Ce sommet s'est déroulé dans un contexte géopolitique tendu, marqué par plusieurs facteurs influençant les négociations climatiques :
 - **Conflit en Ukraine** : La guerre en cours a exacerbé les tensions entre la Russie et les pays occidentaux, compliquant la coopération internationale sur les questions climatiques. La Russie a inclus les émissions des régions ukrainiennes annexées dans son rapport national, suscitant des protestations de la part de l'Ukraine et de ses alliés.
 - **Position de la Chine** : En tant que premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, la Chine joue un rôle central dans les négociations climatiques. Cependant, sa position ambiguë, oscillant entre pays en développement et puissance économique majeure, complique les discussions sur les engagements financiers et les réductions d'émissions. Les pays développés, notamment européens, ont appelé la Chine et les économies émergentes (dont les pays du Golfe) à contribuer davantage au financement climatique, soulignant que la classification actuelle « nord-sud issue du protocole de Kyoto ne reflétait plus la réalité économique du monde.
 - **Élection présidentielle aux États-Unis** : L'élection récente de Donald Trump et son intention déclarée de retirer les États-Unis de l'Accord de Paris, a suscité des préoccupations quant à l'engagement futur du pays dans la lutte contre le changement climatique. L'administration Biden a tenté de rassurer la communauté internationale, mais l'incertitude demeure. Face à cette situation, **la Chine a joué un rôle de leadership accru** et multiplié les sujets de coopération, notamment avec l'Union européenne.
 - **Discours d'ouverture de la présidence azerbaïdjanaise** : Le président Aliiev a critiqué l'histoire coloniale de la France et des Pays-Bas, évoquant des "crimes" commis dans leurs territoires d'outre-mer, notamment en Nouvelle-Calédonie. Ces déclarations ont conduit la France à annuler la participation de sa ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, à la conférence.
- ▶ Ces éléments ont complexifié les négociations, mettant en lumière les divergences entre pays développés et en développement, ainsi que les défis liés à la redéfinition des responsabilités historiques et actuelles en matière de changement climatique.

2. Principales décisions

- ▶ La COP29 a abouti à plusieurs décisions majeures, bien que certaines aient suscité des débats intenses et des divergences entre les parties prenantes.
 - **Nouvel Objectif Collectif Quantifié (NCQG) de financement climatique** : Les pays développés se sont engagés à mobiliser 300 milliards de dollars par an d'ici 2035 pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Ce montant vise à remplacer l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, jugé insuffisant. Cependant, de nombreux pays en développement, soutenus par le G77 et la Chine, ont exprimé leur déception, estimant que ce financement reste en deçà des besoins réels, qu'ils évaluent entre 500 et 1 300 milliards de dollars par an dès 2030.
 - **Mécanismes de marché du carbone (Article 6 de l'Accord de Paris)** : Un accord a été atteint sur les règles de mise en œuvre des articles 6.2 et 6.4, encadrant les mécanismes de marché du carbone. L'article 6.2 établit un cadre pour les échanges bilatéraux de réductions d'émissions entre pays, permettant aux nations de coopérer volontairement pour atteindre leurs contributions déterminées au niveau national (CDN). L'article 6.4 crée un mécanisme centralisé supervisé par l'ONU, visant à générer des crédits carbone à partir de projets spécifiques, accessibles aux pays et aux entités privées. Ces avancées sont saluées comme une étape majeure vers l'opérationnalisation des marchés internationaux du carbone.
 - **Atténuation des émissions de gaz à effet de serre** : Les discussions sur l'atténuation ont été marquées par des divergences profondes. La mention d'une nécessaire "transition hors des énergies fossiles", actée lors de la COP28, n'a pas été reprise dans les textes adoptés cette année. Des pays comme l'Arabie saoudite, l'Iran, la Russie, l'Égypte et le Vatican se sont opposés à des mesures ambitieuses en matière de réduction des énergies fossiles, freinant les avancées sur ce sujet.
 - **Objectif mondial d'adaptation** : Les parties ont convenu d'une décision sur l'objectif mondial d'adaptation, détaillant le travail au sein du programme de travail de l'UEA-Belém sur les indicateurs d'adaptation. La décision établit une feuille de route d'adaptation de Bakou pour faire progresser l'adaptation et un dialogue de haut niveau sur l'adaptation pour renforcer la mise en œuvre du cadre de l'UEA pour la résilience climatique mondiale.

3. Réactions

Les réactions reflètent les divergences persistantes entre les différentes parties prenantes :

- **France** : La ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a exprimé sa déception face à l'accord final, le qualifiant de "décevant" et "pas à la hauteur des enjeux". Elle a toutefois reconnu certaines avancées, notamment le triplement du financement alloué aux pays pauvres.
- **États-Unis** : Le secrétaire d'État américain à l'Agriculture, Tom Vilsack, a défendu le bilan de l'administration Biden, mettant en avant l'IRA. Cependant, le nouveau cycle qui s'ouvre suscite des inquiétudes quant à l'engagement futur des États-Unis.
- **Union européenne** : Les dirigeants européens ont souligné que ces engagements restent en deçà des attentes et des besoins réels pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. L'UE a déploré le manque d'ambition en matière d'objectifs de baisses d'émissions et réaffirmé sa détermination à poursuivre ses efforts pour renforcer l'action climatique mondiale avec tous les partenaires internationaux.
- **Pays en développement** : De nombreux pays en développement ont exprimé leur frustration face à l'insuffisance des engagements financiers des pays développés. Ils estiment que les

300 milliards de dollars promis annuellement d'ici 2035 sont loin des 1 300 milliards nécessaires dès 2030 pour faire face aux défis climatiques.

- **ONG** : Plusieurs ONG ont critiqué le manque d'ambition de l'accord final, soulignant l'absence d'engagements clairs pour une transition hors des énergies fossiles et l'insuffisance des financements alloués aux pays les plus vulnérables.
- **Secteur privé** :
 - **International Emissions Trading Association (IETA)** : L'IETA a salué¹ la finalisation du règlement de l'Article 6, soulignant que les directives adoptées à Bakou apportent une clarté essentielle sur les exigences en matière de rapports, les processus d'autorisation et l'architecture des registres. Cela permet aux pays et aux entités privées de s'engager avec confiance dans les mécanismes internationaux du marché du carbone.
 - **International Chamber of Commerce (ICC)** : L'International Chamber of Commerce (ICC) a souligné² la nécessité pour les gouvernements d'intensifier leurs efforts afin d'aligner les politiques nationales sur les objectifs de l'Accord de Paris. Il a exprimé l'espoir que les engagements pris à Bakou serviront de base pour des actions concrètes lors des prochains sommets du G7 et du G20. L'ICC a salué les progrès réalisés, notamment l'accord sur les mécanismes de marché du carbone, tout en insistant sur l'importance d'une mise en œuvre rapide et efficace de ces décisions.

4. Appels à la réforme du processus de négociation

- ▶ Le format actuel des Conférences des Parties (COP) sur le climat fait l'objet de critiques croissantes quant à son efficacité à répondre aux défis climatiques mondiaux. Plusieurs experts et acteurs influents appellent à une réforme profonde des mécanismes de négociation.
 - **Critiques du format des COP** : complexité, lenteur des négociations, influence supposée du secteur des énergies fossiles, manque de transparence et de responsabilité
 - **Appels à la réforme** : une coalition d'experts, dont Mary Robinson, ancienne présidente de l'Irlande, plaide pour des changements substantiels dans la structure et le fonctionnement des sommets de l'ONU sur le climat. Ils estiment que ces conférences, souvent dominées par les intérêts des combustibles fossiles, ne permettent plus de faire face efficacement à la crise climatique mondiale.
 - **Propositions de réformes** : adoption de critères plus stricts pour les pays hôtes, réunions plus fréquentes et plus ciblées, suivi renforcé des financements climatiques, limitation des possibilités de participation des acteurs du secteur des énergies fossiles (*NB : cette position n'intègre pas le fait que le secteur oil and gas occupe une place stratégique en matière d'investissements dans la transition énergétique au niveau mondial*).
 - **Plusieurs forums ont émergé en parallèle de la COP**, que ce soit l'*Inclusive Forum on Carbon Mitigation Approaches* de l'OCDE qui se réunit à Paris les 3 et 4 décembre, le Climate Club du G7 ou les débats des institutions financières internationales dont la Banque mondiale.

¹ [IETA STATEMENT ON THE CONCLUSION OF COP29 - IETA](#)

² [Initial ICC reaction to COP29 outcome - ICC - International Chamber of Commerce](#)

5. Prochaines étapes

- ▶ Les prochains rendez-vous internationaux devront maintenir l'élan des négociations climatiques et préparer les prochaines échéances :
 - **COP16 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)** : Prévue du 2 au 13 décembre 2024 à Riyad, en Arabie saoudite, cette conférence sera la plus grande réunion jamais organisée par les 197 parties à la CNULCD et la première à se tenir dans la région du Moyen-Orient. La France joue un rôle clé dans la préparation de cette conférence, notamment en coorganisant le *One Water Summit* en marge de la COP16, visant à renforcer la coopération internationale sur les enjeux liés à l'eau.
 - **Sessions intermédiaires de la CCNUCC** : Les prochaines sessions des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendront du 16 au 26 juin 2025. Ces réunions techniques à Bonn, en Allemagne, permettront d'approfondir les discussions sur les sujets en suspens et de préparer la COP30.
 - **Sommet du G7** : Le 51^e sommet du G7 est prévu en juin 2025 à Kananaskis, en Alberta, Canada. Sous la présidence canadienne, les dirigeants des pays du G7 discuteront, entre autres, des engagements climatiques et de la coordination des politiques environnementales.
 - **One Water Summit 2025** : Prévu du 8 au 11 juillet 2025 à Pittsburgh, Pennsylvanie, ce sommet réunira des leaders du secteur de l'eau pour discuter des défis liés à la gestion durable des ressources hydriques.
 - **Assemblée générale des Nations Unies** : En septembre 2025, l'Assemblée générale offrira une plateforme pour évaluer les progrès réalisés et renforcer les engagements internationaux en matière de climat.
 - **Conférence des Nations Unies sur l'Océan** : Prévue en juin 2025 à Nice, en France, cette conférence se concentrera sur la protection des écosystèmes marins et la promotion de solutions durables pour les océans.
 - **COP30 à Belém, Brésil** : Prévue en novembre 2025, la prochaine Conférence des Parties sera une étape cruciale pour évaluer les progrès réalisés depuis l'Accord de Paris et renforcer les engagements en matière de réduction des émissions et de financement climatique.
 - **G20** : sommet prévu à Johannesburg en 2025 sous présidence sud-africaine.